

Afin de gagner du temps, je vais distribuer certains documents dans lesquels figurent des renseignements que nous croyons dignes de foi au sujet des répercussions des sanctions sur certains secteurs de l'économie et de la société iraqiennes. Mais tout d'abord, permettez-moi de vous résumer les mesures prises par le Canada et d'autres pays, avant d'aborder la question suivante : devrions-nous attendre que les sanctions forcent Saddam Hussein à changer d'attitude?

Quels ont été les résultats de la décision collective d'imposer des sanctions économiques?

Il ne fait aucun doute que les sanctions ont des répercussions sur les conditions économiques et le niveau de vie des Iraquiens. Mais rien n'autorise à croire que les sanctions seules arriveront à faire fléchir l'économie iraqienne ou à forcer Saddam Hussein à se retirer du Koweït. Toutes les preuves que nous possédons indiquent plutôt qu'il faudra beaucoup de temps avant que les sanctions n'aient véritablement un impact sur l'économie ou la machine militaire iraqienne.

Les liens commerciaux de l'Iraq ont été rompus. Les fonds qu'il détenait à l'étranger ont été gelés. Les navires et aéronefs iraqiens et ceux qui avaient été volés au Koweït se sont vu interdire l'accès des ports et des aéroports. Les seules exceptions autorisées concernent l'importation de fournitures médicales et, pour des raisons humanitaires, de nourriture distribuée par les organismes appropriés, ainsi que le transport des otages libérés.

Un comité du Conseil de sécurité, coprésidé par la Finlande et le Canada, est chargé de suivre la mise en oeuvre des sanctions. Je peux d'ailleurs présenter au Comité permanent des comptes rendus sommaires de ces travaux. Un sous-comité du Conseil de sécurité, qui est présidé par le Canada, est chargé (aux termes de l'article 50 de la Charte des Nations Unies) d'étudier les demandes d'aide de pays qui ont dû consentir de sérieux sacrifices sur le plan économique en vue d'appliquer les sanctions, et de trouver des moyens de les aider. La Jordanie, l'Égypte et la Bulgarie sont parmi ces pays.

Tous les avoirs des gouvernements iraqien et koweïtien au Canada sont gelés. La valeur des fonds du gouvernement iraqien détenus par des banques et des institutions financières canadiennes qui sont maintenant gelés s'élève à environ 15 millions \$ CAN. Quant à la valeur des biens du gouvernement koweïtien qui sont gelés pour éviter toute mainmise de l'Iraq, elle est beaucoup plus élevée et dépasse 4 milliards de \$ CAN.